



Mai 2020

ACHATS RESPONSABLES : INDICATEURS CLE DE PERFORMANCE RSE

Introduction

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Notre raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement, en conciliant performance économique et impact positif sur les personnes et la planète.

Les Achats, conçus pour la durabilité !

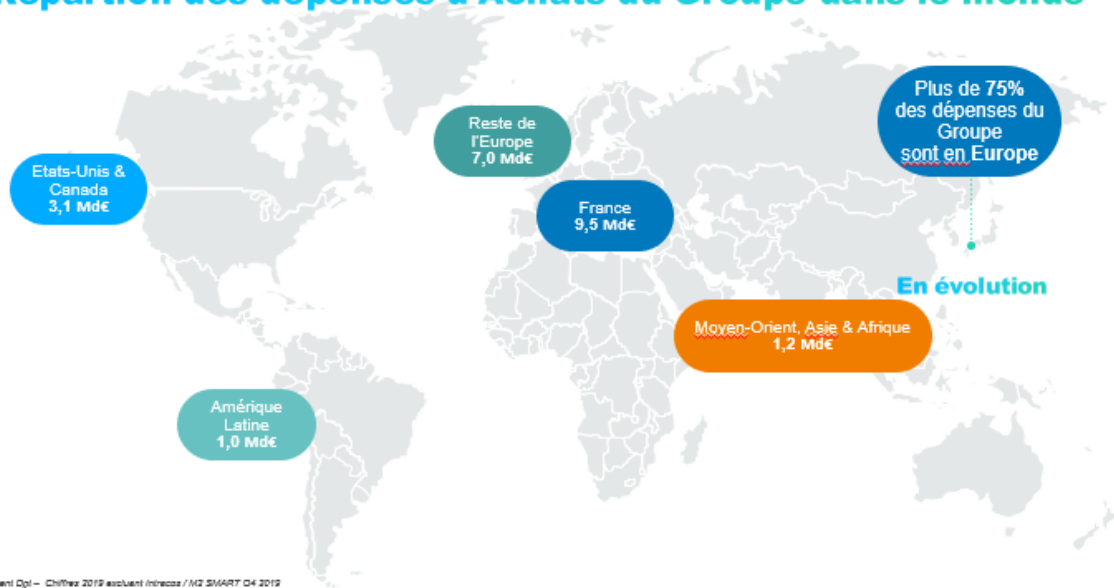
Comprendre et quantifier les éléments clés de la chaîne de valeur est une composante majeure de la stratégie du Groupe.

Avec des dépenses adressables de 21,8 milliards d'euros en 2019*, dont 75 % en Europe, ENGIE développe et maintient une performance durable grâce à environ 140 000 fournisseurs actifs (dont 90 % sont européens).

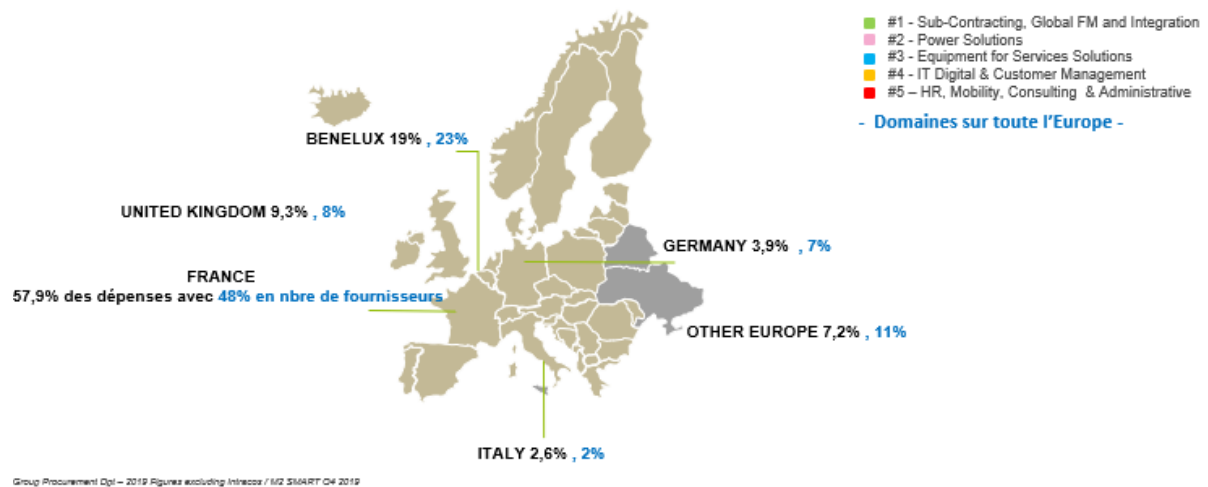
(* sauf en matière d'énergie)

1. LES ACHATS CHEZ ENGIE — CHIFFRES CLES (2019)

Répartition des dépenses d'Achats du Groupe dans le monde



Des dépenses d'achats hors énergie supérieures à 16 Md€ en Europe





Une grande variété de catégories d'achats et de fournisseurs Petites unités et installations clés en main - Services (ingénierie, études, IT&digital...)



Group Procurement Dept - 2019 Figures excluding Intereco / M2 SMART 04 2019

1.1. Une organisation de gestion par catégorie axée sur un portefeuille limité de catégories :

- celles considérées comme stratégiques dans l'ensemble du Groupe et pour lesquelles un système de gestion globale est établi par la Direction des Achats Groupe (**catégories gérées par le Groupe**) ;
- celles pour lesquelles les Unités commerciales/entités sont les mieux placées par leur activité et leur proximité du marché des fournisseurs, et qui garantissent un contrôle local tout en développant mutuellement des modes de collaboration adaptés (**catégories gérées par les Unités commerciales**).

1.2. Une organisation des achats dans chaque Business Unit (BU) relevant de la Direction des Achats Groupe :

- Les Directeurs des achats (Chief Procurement Officer – CPO) de chaque BU relèvent du Directeur des Achats Groupe
- Les CPO ont le pouvoir, au sein de leur propre BU, de conclure des contrats d'engagement externes avec les fournisseurs, et de prendre toutes les décisions concernant les ressources et le budget achat conformément aux délégations de pouvoir.

5. UN PROGRAMME DE FORMATION AXÉ SUR LES THÈMES RSE

Depuis 2013, le programme de formation continu et progressif est un élément clé du succès pour une mise en œuvre efficace. Ce programme est organisé par la Direction des Achats Groupe. Dans les Unités commerciales, le CPO est responsable du déploiement du programme de formation.



La RSE est abordée dans diverses formations couvrant des thèmes connexes : l'environnement, les droits humains, l'éthique et les achats responsables.

En 2019 et 2020, un effort particulier a été placé sur les formations relatives à la due diligence et les formations sur l'éthique et la relation fournisseurs. Ces deux sessions de formation en présentiel complètent le programme de formation sur l'éthique en ligne visant à former plus de 1 300 employés à travers le Groupe ENGIE.

En 2020, la totalité des employés du service des achats doit participer aux sessions du programme de formation en ligne sur l'éthique couvrant 3 thèmes :

- la fraude et la corruption ;
- la tolérance zéro de notre Groupe ;
- notre loi sur la concurrence éthique.

Le programme de formation ENGIE est suivi sur une base trimestrielle.

En outre, des réunions de la Direction des Achats Groupe, notamment des sessions conçues pour mieux faire connaître les problèmes de RSE, et autres réunions, sont également organisées avec les prescripteurs et employés opérationnels impliqués dans le processus des achats.

Ce programme de formation propose un levier puissant pour améliorer les compétences et faciliter le changement transformationnel dans le processus des achats.



6. ÉVALUATION RSE DES FOURNISSEURS

Le partenariat établi fin 2018 avec un fournisseur externe (ECOVADIS) a été prolongé en 2019 pour évaluer l'impact RSE des 250 fournisseurs Préférentiels* du Groupe, par le biais de quatre thèmes (environnement, droits humains et du travail, éthique et achats responsables). En juin 2019, l'évaluation RSE des fournisseurs a été élargie aux Fournisseurs Majeurs** des BU afin de couvrir un panel d'environ 1 400 fournisseurs existants dans près de 70 pays et représentant une part importante des dépenses.

Jusqu'à présent (mai 2020), le score global des fournisseurs évalués est de 55,2/100, ce qui représente un bon score selon le référentiel d'EcoVadis. EcoVadis considère que le fournisseur est impliqué dans des thèmes RSE importants, et que les risques sont par conséquent limités, à partir d'un score de 45/100. Le Fournisseur adopte des améliorations continues de la performance en matière de RSE et doit être pris en considération pour une Relation commerciale à long terme.

Les progrès et l'évaluation sont surveillés à la fois par le biais de la plateforme d'ECOVADIS et en interne par la Direction des Achats Groupe.

* Les fournisseurs Préférentiels sont assujettis à une politique de Catégorie d'achats du Groupe et gérés par les gestionnaires de catégorie au niveau du Groupe.

** Les Fournisseurs Majeurs sont les principaux fournisseurs de la BU et sont gérés par celle-ci.

6.1. La méthodologie EcoVadis

EcoVadis est un spécialiste RSE qui a développé une méthodologie pour évaluer l'engagement RSE d'une société, d'après 21 critères RSE, et analyse des sources de données multiples provenant d'experts RSE.

| ENVIRONNEMENT | SOCIAL & DROITS DE L'HOMME | ETHIQUE | ACHATS RESPONSABLES |
|---|---|--|---|
| Politiques - Actions - Résultats | | | |
| <ul style="list-style-type: none"> • Consommation d'énergie & émissions de GES • Eau • Biodiversité • Pollutions locales • Matières, produits chimiques & déchets • Utilisation du produit • Fin de vie produits • Santé / Sécurité consommateurs • Consommation durable | <ul style="list-style-type: none"> • Santé & Sécurité des employés • Conditions de travail • Dialogue social • Gestion des carrières & formation • Travail des enfants & travail forcé • Discrimination • Droits de l'Homme fondamentaux | <ul style="list-style-type: none"> • Corruption & extorsion • Pratiques anticoncurrentielles • Gestion responsable de l'information | <ul style="list-style-type: none"> • Performances environnementales • Performances sociales |

Les fournisseurs sont évalués sur une échelle représentée numériquement allant de 0 à 100 (0-24 = insuffisant, 25-44 = partiel, 45-64 = modéré, 65-84 = avancé, 85-100 = excellent)



6.2. Les exigences RSE d'ENGIE concernant les Fournisseurs Majeurs et Préférentiels

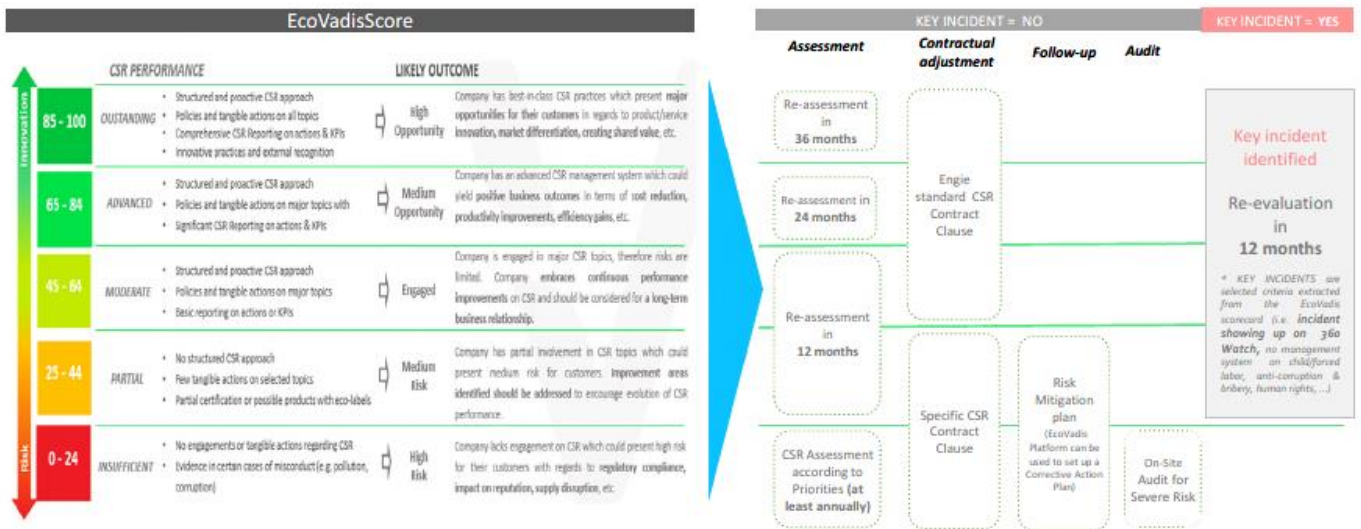
L'évaluation des nouveaux Fournisseurs Majeurs et Préférentiels du Groupe est automatiquement mise en œuvre pendant la phase d'appel d'offres, et le Groupe effectue la procédure complète de due diligence obligatoire avant la signature du contrat.

Un score minimum de 45/100 est nécessaire pour garantir le respect de la réglementation et la maîtrise des risques RSE. En outre, ces fournisseurs devront être réévalués chaque année pour assurer un suivi attentif et un plan de mesures correctives est établi et contrôlé pendant toute la durée du contrat.

Une évaluation RSE annuelle est exigée des fournisseurs jusqu'à ce que leur score dépasse 65/100. Cependant, en cas d'incident clé, les fournisseurs ayant un score supérieur à ce seuil seront informés d'un nouveau contrôle par EcoVadis dans un délai de 12 mois.

La matrice ci-dessous expose la gestion des risques fournisseurs en relation avec les scores EcoVadis.

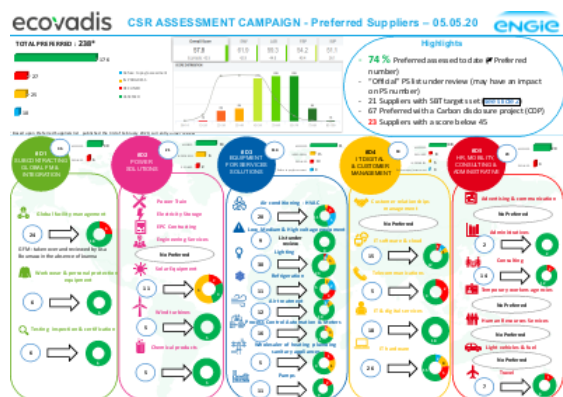
SUPPLIER RISK MANAGEMENT BASED ON SUPPLIER SCORECARD



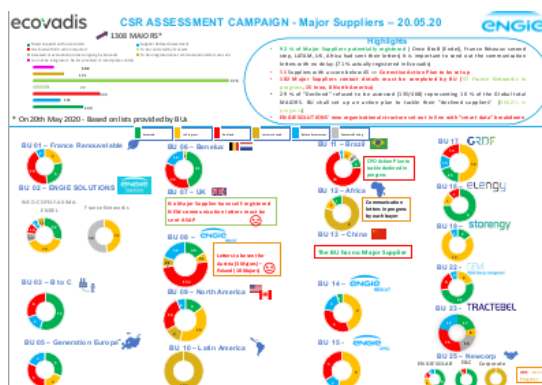
Other criteria to reinforce Risk Management depending on Spend threshold or negative feedback about supplier

6.3. Suivi de l'évaluation RSE des fournisseurs

Les progrès font l'objet d'un suivi toutes les deux semaines, par le biais de deux tableaux de bord depuis le début de la campagne d'évaluation RSE, qui a débuté à la fin 2018 pour les Fournisseurs Préférentiels et en septembre 2019 pour les Fournisseurs Majeurs.



250 Fournisseurs Préférentiels



environ 1 400 Fournisseurs Préférentiels dans 25 Unités commerciales

6.4. Cartographie des risques et évaluation du risque pays

Parallèlement à l'évaluation des fournisseurs, le partenaire ECOVADIS a créé une carte des risques couvrant toutes les catégories d'achats du Groupe. Cette cartographie des risques a confirmé que quatre catégories d'achats étaient à haut risque. Cette matrice des risques, ainsi qu'un ensemble de recommandations, permet la définition de critères de sélection et de moyens pour limiter les risques pour les nouveaux fournisseurs.



7. OBJECTIFS RSE POUR LES ACHATS

En adéquation avec les ambitions d'ENGIE pour 2025-2030, la Direction des Achats Groupe a fixé quatre objectifs mesurés par le biais de quatre Indicateurs (KPI)

| Objectifs | IPC |
|---|---|
| 1 – Décarbonisation des principaux fournisseurs | 100 % des Fournisseurs Préférentiels avec une cible SBT* établie |
| 2 – Évaluation RSE des fournisseurs | 100 % des Fournisseurs Préférentiels et majeurs** avec une notation ECOVADIS supérieure au niveau « risque RSE contrôlé » |
| 3 – Conditions de paiement | Classement d'ENGIE parmi les 5 meilleurs payeurs du CAC 40 (évaluation de la DGCCRF) |
| 4 – Achats solidaires | ENGIE est dans le classement des 5 premiers de GT3*** en ce qui concerne la part des achats solidaires (France) |

**SBT : Cible scientifique (Science Based Target)*

*** Les Fournisseurs Préférentiels sont assujettis à une politique des achats du Groupe et gérés par les gestionnaires de catégorie au niveau du Groupe. Les Fournisseurs Majeurs sont les principaux fournisseurs des BU.*

**** GT3 est un groupe de travail constitué de plusieurs sociétés françaises (BNP Paribas, Accor, Crédit Agricole, Danone, L'Oréal, Orange, EDF, Renault, AXA, Schneider Electric, etc.).*

Statuts et réussites à la fin 2019

1 – Décarbonisation des principaux fournisseurs

- **12 Fournisseurs Préférentiels avec une cible SBT établie**
- **10 Fournisseurs Préférentiels s'étant engagés envers une SBT**



2 – Évaluation RSE des fournisseurs



3 – Conditions de paiement

2019 par rapport à 2018 : une baisse de 35 % des factures impayées (périmètre français)

Pour atteindre cet objectif, certaines mesures ont été prises :

- toutes les entités françaises signalent le statut de retard de paiement ;
- un Plan d'action est établi pour les BU ayant un niveau élevé de retard de paiement ;
- un nouveau programme a été lancé par le Groupe en 2019 afin de standardiser et d'optimiser le Processus des achats au sein des BU en vue de réduire les retards de paiement.

4 – Achats solidaires

L'outil de mesure de ce nouvel IPC sera défini d'ici la fin de l'année.

Il sera divisé en 3 types de dépenses :

- PME
- Fournisseurs employant des personnes handicapées
- Fournisseurs situés dans des zones défavorisées



À propos d'ENGIE

Nous sommes un groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services. Notre raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone, grâce à des solutions plus sobres en énergie et plus respectueuses de l'environnement, en conciliant performance économique et impact positif sur les personnes et la planète. Nous nous appuyons sur nos métiers clés (gaz, énergies renouvelables, services) pour proposer des solutions compétitives à nos clients. Avec nos 170 000 collaborateurs, nos clients, nos partenaires et nos parties prenantes, nous formons une communauté d'Imaginative Builders, engagés chaque jour pour un progrès plus harmonieux. Chiffre d'affaires en 2019 : 60,1 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, DJ Euro Stoxx 50, Euronext 100, FTSE Eurotop 100, MSCI Europe) et extra financiers (DJSI World, DJSI Europe et Euronext Vigeo Eiris - World 120, Eurozone 120, Europe 120, France 20, CAC 40 Governance).

Siège d'ENGIE

Tour T1 – 1, place Samuel de Champlain – Faubourg de l'Arche - 92930 Paris La Défense cedex - France

ENGIE – UNE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2 435 285 011 EUROS — RCS NANTERRE 542 107 651 — Tél. +33 (0)1 44 22 00 00

[engie.com](https://www.engie.com)